interrogation ?

BULLETIN ŒCUMENIQUE

N° 4 / MAI 1988
PARAIT 8 FOIS PAR AN

DIEU DANS L'HISTOIRE

CHRETIENS AUJOURD'HUI

ÇA SE PASSE AUSSI !



LIECHTI JO.

EDITO...

Vers...

... une nouvelle présentation d'INTERROGATION.

Voilà le voeu de nombreux lecteurs exaucé !

Dans sa nouvelle livrée, d'une couleur fleurant bon le printemps (loin de nous d'arrières-pensées politiques), c'est le renouveau que vous propose toute l'équipe rédactionnelle.

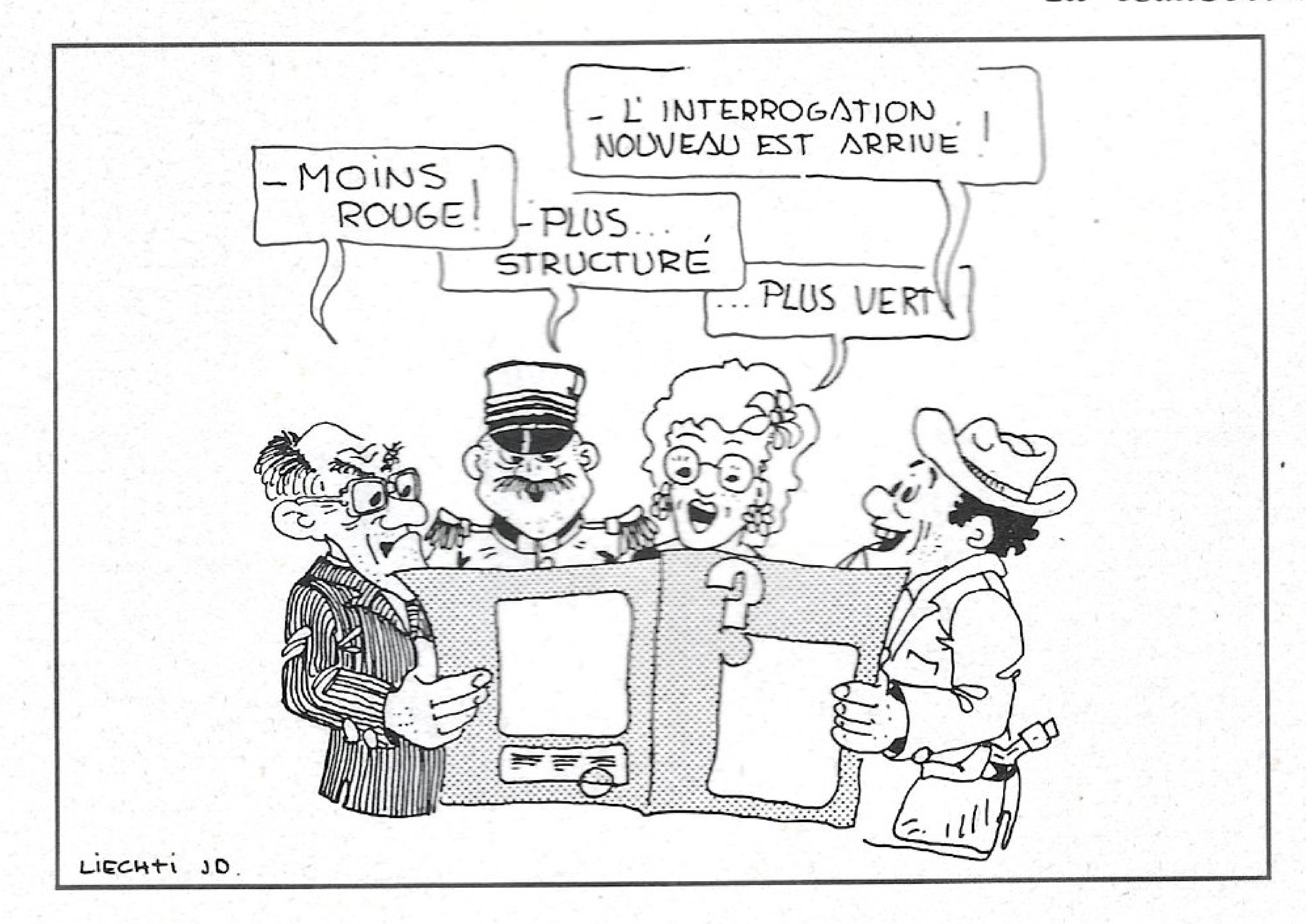
C'est une mise au goût du jour quant à la forme, sans pour autant renier quant au fond nos lignes de conduite.

Dans un même élan d'inspiration chrétienne et oecuménique, nos trois mouvements continueront à transmettre un message d'espérance malgré les trop souvent tristes réalités quotidiennes.

Vos avis, vos encouragements, vos critiques nous sont précieux. Ils nous aident à maintenir le cap fixé sur le développement de toute la personne humaine dans le tiers monde et dans nos pays, contre l'injustice et les bafouements de la dignité des hommes et femmes.

Merci de votre appui, de votre lecture et de faire route avec nous.

La rédaction





Carte postale

Cartes postales d'ici et d'ailleurs...

Vue sur la Tamise, le Grand Canyon du Colorado, quelques maisons provençales, les Trois Pyramides, souvenir de la Dent Blanche...

Nous avons tous acheté, écrit ou gardé ces souvenirs fugaces des choses, paysages ou gens rencontrés dans nos voyages.

De Grenade, j'ai gardé le souvenir d'une ville souriante (il faisait beau, après une saison de pluies), des gens aimables (le guide était super-sympa), et de bonne cuisine (le restaurant était bon et pas cher).

Pour Séville, le souvenir est mitigé, belle ville mais dangereuse (nous avons été attaqués et dévalisés).

Peut-être que dans la réalité mon appréciation est fausse, peut-être que Grenade connaît un plus grand nombre de vols que Séville, et que notre cas est l'exception qui confirme la règle... Mais, voilà, pour nous, dans notre souvenir "carte postale", ces villes resteront liées à des images bien précises, qui tiendront lieu de jugement définitif.

Je pensais à cela en descendant la rue de Bourg à Lausanne par une belle journée pluvieuse de printemps. La rue fourmillait de touristes... et que je te fais une photo... et regarde par ici... et vois par là !

Pour le touriste de passage, nous les indigènes, nous n'étions qu'une équipe de figurants, un fond de "carte postale". Dans quelques semaines ma photo sera montrée aux petits enfants du couple venu de Kioto visiter l'Europe.

"Ça, c'était à Lausanne. C'est une ville triste, il pleut tout le temps. Les gens sont petits, gros, et ils ne sont pas gais".

Bien sûr, j'exagère, mais comme j'avais mal aux dents, que je suis petite et grosse, leurs remarques ne seront pas tout à fait fausses !

Oui, "cartes postales" qui embellissent ou enlaidissent notre vie. Nous gardons aussi de nos souvenirs passés, des images fixes qui faussent notre jugement.

En pensant à quelqu'un, il apparaît sur "carte postale", renfrogné, souriant, indifférent, intelligent ou bête.

Cela fait partie de notre humanité de ne pouvoir évoquer quelqu'un sans l'imaginer, sans le "voir". C'est parce que nous ne sommes que des humains, que notre vision des autres est souvent fixe et glacée comme une carte postale.

"Et le Christ le regarda"...

Regard d'Amour.

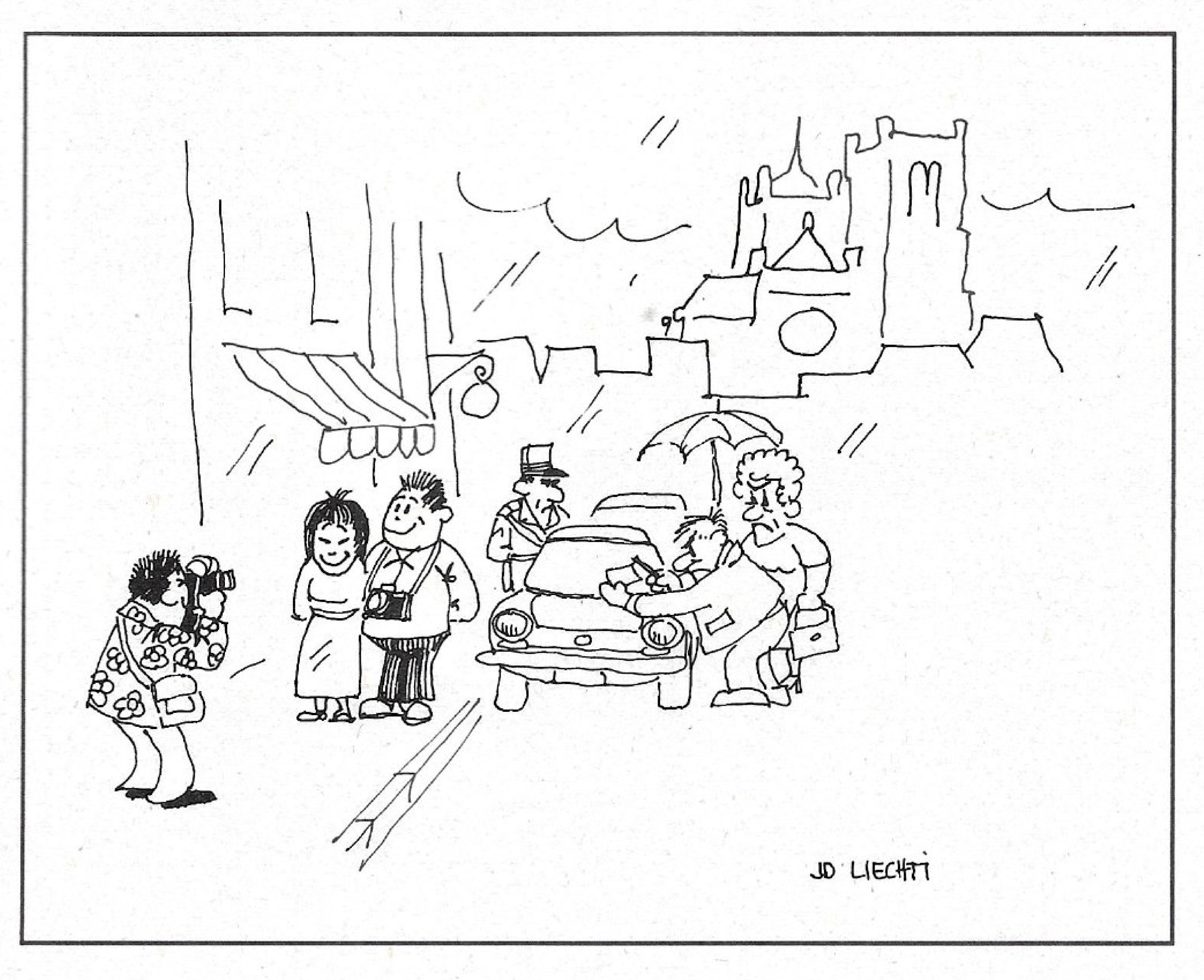
Regard qui plonge dans l'âme de l'autre.

Regard chaque fois "tout neuf".

Voilà la différence !

Dieu nous donne à chaque instant une nouvelle chance, continuellement, sans se décourager, car son amour est éternel.

Régina Mustieles





Encore mais différent

A gauche... rien,
A droite... rien...
Il fonce, (enfin avec sa vieille 2CV...)

ZUT !!! 'est-ce qui fait ce motard...
Sur sa droite,
Motard officiel... "Police"
(Il a dû freiner...?)
Evidemment, le gendarme fait signe en dépassant.
Il s'arrête avec sa 2CV.
(Pas de ceinture...
 pas de rétroviseur... la rouille...)
Son permis... il croit que OUI
Mais je n'l'ai pas vu... à quelle vitesse...

Bonjour... Bonjour...

(Je vais quand-même lui dire...)
... VOUS ALLIEZ ... UN PEU VITE ...
Vraiment... dit le gendarme.
... J'AI REGARDE IL N'Y AVAIT RIEN ET
TOUT A COUP VOUS ETIEZ LA...
VOUS ALLIEZ TRES VITE.

Et bien... excusez-moi.
...

Puis il est reparti le gendarme
Acceptant sa remarque...

Agréablement réceptif le gendarme...
Bien fait de dire ce qu'il pensait l'ami...

Gilbert Zbären

En Afrique du Sud, les femmes noires sont plus discriminées que n'importe qui. Dans la hiérarchie de l'emploi nous trouvons l'ordre suivant:

- hommes blancs, hommes métis et asiatiques
- femmes blanches, femmes métis et asiatiques
- hommes noirs
- femmes noires

Nous, les femmes noires, sommes les dernières des dernières.

Jane Hlongwane, secrétaire syndicale



Sur le chemin
pour le travail en ville.

Si nous réfléchissons à la situation de nos hommes, pères, maris, fils, nous avons tendance à les considérer comme brutaux, cruels et dominants. Avez-vous jamais pensé que dans l'histoire coloniale c'est eux qui furent livrés les premiers aux colons. Ainsi ils ont été déshumanisés avant que nous puissions l'être. C'est ce qui fait que les femmes, je crois, ont pu garder une certaine santé spirituelle dans cette société insensée... Nous avons besoin de programmes pour libérer nos hommes parce que la liberté est indivisible. Elle ne peut pas être divisée en liberté pour femmes, liberté pour hommes et autres libertés. Tant que nos hommes ne sont pas libres, nous ne pouvons pas non plus être libres; et tant que les noirs ne sont pas libres, les blancs ne peuvent l'être.

Dr Mamphela Ramphela, psychologue

Deux textes tirés de :
Crisis News 17/87, Capetown



La Lettre de MUSIQUE ESPERANCE

La Musique au service des Droits de l'Homme, de la Paix et de la Jeunesse



Chers amis,***

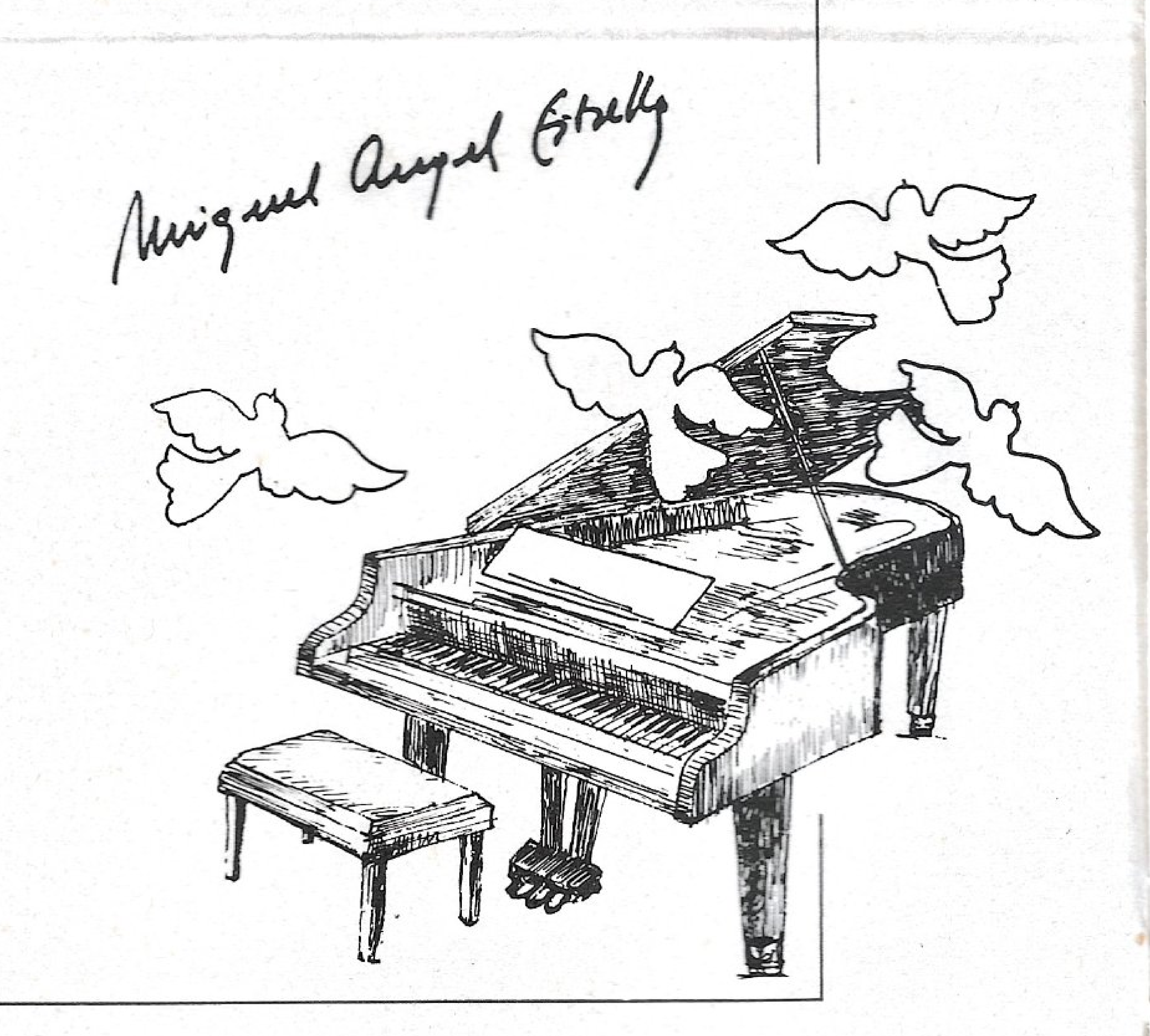
Au cours de ces premières années d'existence de Musique Espérance, nous avons compris que pour faire respecter les Droits de l'homme nous devions commencer par faire régner l'harmonie au sein du groupe dans lequel nous travaillons. Nous aimer malgré nos différences est la condition fondamentale pour pouvoir penser et agir au pluriel.

Il est souvent plus simple, certes, de brandir les étendards de la Liberté, de la Justice ou de la Tolérance quand il est question de pays lointains... Sans méconnaître la valeur d'une telle attitude, nous nous sommes fixé comme but de promouvoir dans les organismes humanitaires, tant à titre individuel qu'à titre collectif, un engagement à la fois intellectuel et moral en faveur des Droits de l'homme.

Je veux dire par là que si, dans notre action quotidienne, nous sommes capables de réserver une place suffisante au dialogue lucide, à une autocritique dépourvue de culpabilisation stérile et à une dose convenable d'amour, on peut espérer qu'une formidable énergie positive nous rendra la foi dans la paix.

Nous autres êtres humains sommes ainsi faits que nous avons du mal à contrôler et à canaliser la charge d'agressivité qui est en nous. Inconsciemment, le plus souvent, c'est à travers la religion, la politique ou la défense des Droits de l'homme que nous cherchons à résoudre les conflits personnels qui résultent de notre propre agressivité. Je crois que nous devons en prendre conscience sereinement. Travailler en faveur des Droits de l'homme doit être pour nous l'occasion d'investir le meilleur de nous-mêmes dans des transformations qui - sur le plan individuel comme sur le plan collectif - sont indispensables, partout dans le monde.

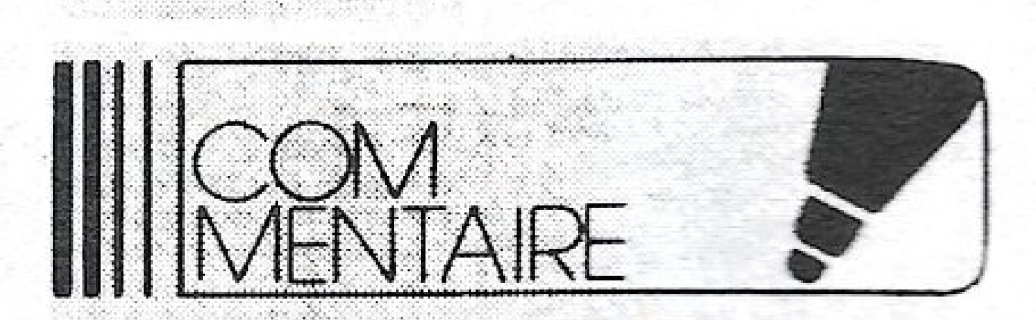
Miguel Angel Estrella







Apartheid



Un cri sur la croix

La Liberté, 28 mars 1988

Est-ce, esthétiquement, techniquement, un beau film? D'autres, plus qualifiés, le diront. «Cry Freedom», le film de Richard Attenborough, passe actuellement sur les écrans romands. Il contient une lourde charge émotionnelle. Il frappe. Il montre, enfin, sous son vrai jour l'obscène système qui a pour nom apartheid. Il faut aller le voir.

Comment, diront les belles âmes, on pousse l'oubli jusqu'à conseiller aux lecteurs d'aller au cinéma durant la Semaine sainte! Il fut un temps où de paisibles mécréants fréquentaient les églises durant ces quelques jours d'avant Pâques pour s'y repaître d'exercices oratoires. Des Bossuet au petit pied ravissaient des auditoires sevrés d'éloquence sacrée. Le choc des images de «Cry Freedom» vaut bien le poids des mots de ces prédicateurs de fin de Carême.

Au demeurant, n'appelle-t-on pas Semaine de la passion cette marche vers la Résurrection? Le moment est donc bien choisi pour qu'un vaste public soit sensibilisé au calvaire des Noirs d'Afrique du Sud. Leurs bourreaux sont du même tissu que ceux qui clouèrent le Christ sur une croix.

Tous les policiers blancs ne sont peut-être pas les brutes sauvages et cyniques qui apparaissent dans «Cry Freedom». Il y eut, aussi, de braves Feldweibel sous Hitler. Leur existence n'a rien changé de fondamental dans les desseins du Führer.

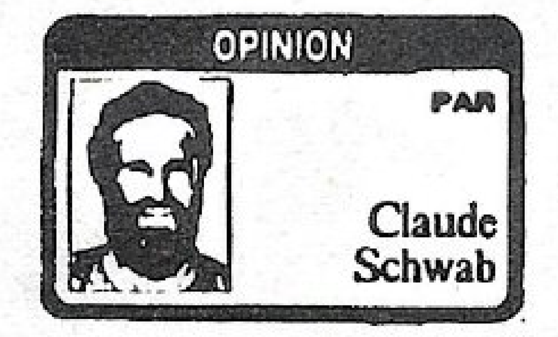
Ce qui est essentiel, c'est que soit bien montré le mécanisme de la tyrannie, son caractère implacable, son terrifiant engrenage. Quand on quitte Steve Biko et Donald Woods, on sort de sa bibliothèque un texte de François Mauriac, on y lit: «Je suis obsédé quant à moi bien davantage par toutes les croix qui n'ont cessé d'être dressées après le Christ, par cette chrétienté aveugle et sourde qui, dans les pauvres corps qu'elle soumettait à la question, n'a jamais reconnu Celui dont, le jour du Vendredi-Saint, elle baise si dévotement les pieds et les mains percées». «L'imitation des bourreaux de Jésus-Christ», Desclée de Brouwer, 1984).

Mais il n'est pas défendu de préférer à cette lecture un brin de conversation avec ces conseillers nationaux qui ont, récemment, refusé de faire la moindre peine au Gouvernement de Pretoria. Il y avait, hélas! parmi eux un certain nombre de ceux qui marchent sous la bannière démo-chrétienne. Puissent-ils trouver deux heures dans leur agenda pour n'être pas les descendants de ceux qui, plus tard, eurent à dire: «Que voulez-vous, j'avais autre chose à faire qu'à lire ce «Mein Kampf».

François Gross

---

24 Heures, 26 février 1988



Nos misères à nous

COMME chaque année, au temps de la passion (ou carême), les Eglises lancent leur campagne de sensibilisation et d'engagement à l'égard du tiers monde. **Pain pour le prochain et Action de carême** se sont unis pour une information et une collecte de fonds. Sous le titre « Créer des liens » leur calendrier 1988 est bien fait : témoignages, faits et méditations s'y complètent. Nul doute qu'il stimulera la réflexion, l'action et la prière des chrétiens qui le liront. Et pourtant...

Et pourtant, ce langage peut-il parler aux Suisses qui ont oublié pour eux-mêmes ce qu'est la solidarité ? Comment évoquer des liens avec le tiers monde quand, au sein de notre société, les liens les plus élémentaires se distendent, les individus s'atomisent et les misères se cachent ? Peut-on partager la misère des « autres » si l'on n'est pas soi-même convaincu de sa propre vulnérabilité ?

Or notre pays souffre de la misère sous une forme moderne. On n'y crève généralement plus de froid, de faim ou de guerre, même si 350 000 personnes en Suisse vivent au-dessous du minimum vital. On y meurt à petit feu de solitude, d'échecs mal vécus, de divorces banalisés, de tentations de suicide, de relations avortées, de non-sens quotidiens, d'alcoolisme ou de sexe miséreux, de bas de laine ou de petit crédit, de violence contenue ou d'indifférence glaciale, d'enfants mal aimés et de vieux abandonnés, de décomposition des personnes, d'insignifiances et de temps morts...

Facettes cachées de notre époque, honteuses à côté de nos réussites sur papier glacé : carrière, amour, sport, villa, famille, vacances et tous les mille superflus qui sont devenus nécessaires. Il faut réussir.

Il serait même de bon ton de se taire sur ce qui ne va pas. Car notre misère moderne est d'autant plus vicieuse qu'elle est escamotée : elle ne doit pas exister, elle n'a pas droit de cité et de publicité : combien sont ceux qui s'ingénient à ne pas perdre la face, à ravaler la façade, à cultiver l'apparence ? Parce qu'elle est inavouée, cette misère-là rend difficile notre solidarité. Car, c'est bien connu, l'entraide ne se développe en profondeur et en vérité qu'entre humains qui se savent vulnérables. Les mouvements spontanés de générosité sont généralement le fait de « petites » gens qui savent ce qu'est le malheur.

Pour pouvoir parler de nos liens avec le tiers monde et de notre solidarité internationale, il faut aussi oser parler de nos liens à l'intérieur de notre société. Il ne doit pas y avoir d'exclusive du genre : « Il y a trop de misère ici pour qu'on s'occupe de celle d'ailleurs » ou, en sens inverse : « Les problèmes du tiers monde sont tels que les nôtres sont négligeables. »

Pour être crédibles, les Eglises doivent s'engager plus (elles le font déjà) et par rapport au tiers monde et face à notre maldéveloppement.

A une époque où s'effondrent beaucoup de réseaux naturels de solidarité (familles, voisinages, etc) il faut recréer un sens de la responsabilité, critiquer l'individualisme hédoniste et mettre sur pied un nouveau tissu de relations, car trop de gens passent entre les mailles de notre société et crèvent de solitude.

Cl. Sch.



Prière et violence

Il y a quelques temps, avec un groupe, nous avons partagé ensemble le Psaume 137. C'est une complainte née en déportation, plus précisément "au bord des fleuves de Babylone". A ces gens qui n'ont plus le moral et qui "ont pendu leurs cithares aux saules du voisinage", les conquérants osent demander du folklore...

Dans notre groupe, plusieurs personnes avaient quitté leur pays volontairement, d'autres sous la menace, d'autres enfin étaient fort engagées dans la question du parrainage de requérants... le texte biblique a pris une résonnance très profonde.

Mais c'est sur la fin du psaume que je voudrais m'arrêter.

"Fille de Babylone, promise au ravage,
heureux qui te traitera comme tu nous as traités !
Heureux qui saisira tes nourrissons
pour les broyer contre le roc !""

Pensiez-vous que la Bible puisse contenir une telle "prière" ? La violence absolue. Scandaleuse béatitude de la mort.

Comment a-t-on pu tolérer de tels appels à la vengeance ? Comment ne les a-t-on pas supprimés dans les versions actuelles ? La tentation a sûrement été grande. D'ailleurs ce n'est généralement pas dans la liturgie que vous allez entendre ce passage. Et dans mon bréviaire, livre de prière quotidien, les versets ont été mis entre parenthèses.

Et pourtant, je trouve décisif de pouvoir lire cela dans la Bible; de penser que Jésus a prononcé de telles paroles et bien d'autres guère plus tendres. Ainsi : "Casse le bras de l'impie" (Ps. 10.15) "Que ta main chasse (le méchant) hors de l'humanité et du monde" (Ps. 17.14) "Avec ton arc, tu les vises en pleine face" (Ps. 21.13) Etc...

Que vous le vouliez ou non, le monde n'est pas tendre. Habité par la souffrance, un excès de souffrance. Alors je vous pose la question : lorsque l'écrasement se fait plus menaçant, l'injustice plus arrogante... au point de ne pas savoir si elle ne va pas nous submerger, qu'est-ce que l'on fait ? On met sur notre prière la pancarte "fermé pour cause de deuil" et l'on attend que la sérénité revienne ? Voilà qui n'est pas sans risque pour toute personne qui cherche à vivre les yeux ouverts...

Je me rappelle comme si c'était hier lorsque j'ai entendu, à la radio, la nouvelle de l'entrée des chars soviétiques à Prague... Peut-être que ce jour-là, ce psaume aurait été ma seule prière possible en vérité. (Je prends un exemple suffisamment à distance pour que chaque lecteur puisse ajouter les siens.)

Certes, nous ne sommes pas toujours dans de tels sentiments, et heureusement. Pourtant, quand cela va bien, cette prière il ne faut pas la sauter; c'est sûr que, dans le monde, il y a quelqu'un pour qui elle est vraie, et c'est en son nom que je la prononce...

"J'ai entendu le cri de ce peuple" (Ex. 3,7). C'est par ces mots que Dieu s'est présenté à Moïse. Je suis sûr qu'Il redoute moins nos cris que nos silences, nos révoltes que nos résignations.

André Fol





Solution espoir

APPEL NATIONAL AU CONSEIL FEDERAL, AU PARLEMENT FEDERAL ET AUX CANTONS
POUR UNE POLITIQUE D'ASILE HUMAINE ET CONTRE LES REFOULEMENTS INJUSTES

Progressivement la politique suisse en matière d'asile est devenue insoutenable pour tout citoyen sensible aux problèmes d'ordre humanitaire.

C'est pourquoi la Coordination Suisse Asile a décidé de lancer très prochainement un APPEL SOLENNEL à l'échelle nationale pour l'adoption d'une solution d'ensemble.

Cet appel demande essentiellement :

1) L'arrêt immédiat du refoulement des cas "anciens" (demandeurs d'asile séjournant en Suisse depuis plus de 2 ans) par l'octroi de permis humanitaires hors contingent, de permis de séjour ou de statuts de réfugiés.

2) La transparence de notre politique d'asile (publication de statistiques ainsi que des critères d'appréciation pour le refus ou l'acceptation d'une demande d'asile etc.).

3) L'application du principe de non-refoulement (ne pas renvoyer une personne dans un pays ou celle-ci est menacée).

4) La création d'une instance nationale de recours indépendante du département fédéral de justice et police.

Famille B., Zaïre

Monsieur B. dépose une demande d'asile à Genève, le 18 septembre 1980. Sa future femme arrive à Genève et dépose elle aussi une demande d'asile le 10 juin 1981. Au mois d'avril 1982 elle met au monde un enfant et 3 mois plus tard elle épouse le père de l'enfant, M. B.
Depuis la fin de l'année 1982, ils unissent leurs efforts pour être totalement indépendants financièrement et y parviennent parfaitement.
En mai 1984, leurs demandes d'asile sont rejetées, et ils font recours contre cette décision.
En juin 1986, la Commission de préavis rend une décision négative pour cette famille, invoquant le fait que M. B. pouvait très bien se rendre en Yougoslavie où son frère occupait un poste officiel.
Or si ces faits s'avéraient exacts au moment du dépôt de la demande d'asile (1980), ils ne le sont plus du tout, puisque le frère en question est retourné au Zaïre, où il a d'ailleurs fait l'objet d'un emprisonnement.
Au mois de juin 1987, soit une année après la décision de la Commission des Sages, le Département fédéral de justice et police fait savoir à la famille B. qu'elle doit quitter la Suisse, puisque Genève a statué négativement sur leur dossier.
Entretemps M. et Mme B. se sont de mieux en mieux intégrés dans le quartier où ils habitent, leurs employeurs sont pleinement satisfaits d'eux, leur enfant est scolarisé pour la deuxième année. De plus un second enfant était attendu. Mais l'angoisse dans laquelle vit Madame B. n'a certainement pas été sans rapport avec le fait qu'elle a perdu cet enfant.
Les autorités fédérales n'ont pas respecté le délai de six mois prévu pour la validité d'un préavis mais refusent cependant d'entrer en matière pour une demande de reconsidération de ce préavis. Elles confirment l'ordre de renvoi.

Résumé : Couple avec un enfant scolarisé, 7 ans de séjour en Suisse, indépendance financière de longue date, très bonne intégration, pas de dossier de police, employeurs désireux de les garder.
Ordre de renvoi immédiat.

Monsieur S., Kurdistan

Le jeune S. est militant au sein du PKK (Partiya Karkeren Kurdistan) et la police de son pays l'inquiète et l'interroge à plusieurs reprises, puis l'arrête et l'incarcère pendant quelques jours. Suite à ces pressions, il décide de quitter son pays.
Il arrive à Genève en août 1983 à l'âge de 17½ ans et dépose une demande d'asile.

En août 1986, les autorités fédérales répondent négativement à sa requête. Par l'intermédiaire de son avocat il dépose un recours contre cette décision.
En novembre 1986, le service du Délégué aux réfugiés, aussi consulté, estime que le recours doit être rejeté et que le jeune S. ne peut recevoir le statut de réfugié, par contre précise que "vu le long séjour du recourant en Suisse, son intégration et son jeune âge, il serait souhaitable, pour des motifs humanitaires, d'envisager un internement ou une autorisation de séjour qui permette à l'intéressé de ne pas être renvoyé dans son pays."
En 1987 la Commission cantonale chargée de donner des préavis, statue positivement sur ce dossier. Sa parfaite intégration et son jeune âge doivent lui permettre d'être mis au bénéfice d'un permis humanitaire. Malgré les avis favorables quant à l'octroi d'un permis pour cas de rigueur du canton et du DAR (Délégué aux Réfugiés), le Département fédéral de justice et police ordonne le renvoi le 3 décembre 1987.

Résumé : Jeune homme, séjour en Suisse de 4½ ans, indépendance financière, activité professionnelle fixe, pas de condamnation, préavis positif de la Commission des Sages, préavis positif du DAR.
Renvoi ordonné pour le mois de février 1988.

PROJET

Historique

Le retard pris dans l'étude des dossiers des demandeurs d'asile a entraîné des délais de réponses allant jusqu'à 7 ans. Depuis 1983 déjà des personnalités politiques et religieuses se sont inquiétées de cette situation et ont suggéré d'accepter globalement tous les requérants arrivés depuis plusieurs années, puisqu'il devenait difficilement acceptable de renvoyer ces personnes intégrées chez nous, au terme d'une procédure dont la longueur ne leur était pas imputable. Ces propositions étaient faites dans un souci d'humanité tout d'abord, mais aussi dans le but que l'administration fédérale pourrait faire alors porter tout son effort sur la liquidation, dans des délais raisonnables, des dossiers les plus récents.

1er juin 1983: Guy Fontanet: "Il est inadmissible de renvoyer des gens ne pouvant prétendre au refuge après 3 années d'examen de leurs cas.
6 juillet 1983: Le Conseil fédéral reconnaît que l'Etat fondé sur le droit est "contraint de garantir une procédure irréprochable" et que "la Confédération est responsable des longs délais d'attente en matière de procédure d'asile."
Début 1985: Elisabeth Kopp: "Nous avons des réfugiés qui ont demandé l'asile à la Suisse il y a de cela plusieurs années et qui attendent toujours une décision. Entretemps ils se sont complètement intégrés à la vie de notre pays. Il y a des cas où leurs enfants vont à l'école, parlent une de nos langues, bref sont devenus de véritables petits Suisses. Lorsque le processus d'assimilation en est à ce stade, nous devons trouver des solutions exceptionnelles. Pour des raisons humanitaires, il serait injustifiable de renvoyer ces gens.
Eté 1985: Madame Kopp soumet aux gouvernements cantonaux un projet de solution globale. Il est refusé par une majorité des cantons alémaniques.
14 août 1985: Dans un avant-projet d'arrêté fédéral: "Un renvoi est pourtant difficilement admissible après un séjour de plusieurs années en Suisse, indépendamment du fait que souvent l'étranger ne dispose plus de papiers nationaux ou que la validité de ces derniers a expiré entre temps.
17 décembre 1985: Le Grand Conseil tessinois vote une résolution sur l'asile: Berne devrait faire preuve de largesse envers les demandeurs en attente depuis plusieurs années et ayant trouvé en Suisse une seconde patrie.

17 février 1986: Le parti socialiste genevois prend position en faveur d'une solution globale pour tous les requérants d'asile arrivés avant le 1er janvier 1984.
18 février 1986: Dans une communication du Conseil d'Etat, Jaques Vernet: "Après plusieurs années de procédure, il est difficile, voire parfois impossible d'exécuter les décisions de renvoi de Suisse prises par l'autorité fédérale à l'endroit de requérants qui se sont vu définitivement refuser le statut de réfugié.
20 février 1986: La Commission du Conseil national qui examine la révision de la loi



sur l'asile relance l'idée d'une solution globale pour les requérants arrivés avant le ler janvier 1983.

19 mars 1986: Le PDC soutient la proposition d'une solution globale pour les requérants arrivés avant le ler janvier 1983. Humanité pour les anciens, rigueur pour les nouveaux.

20 mars 1986: Le second projet de solution globale est refusé par le Conseil national par 96 voix contre 82.

12 novembre 1986: Le PSG lance une pétition à l'Assemblée fédérale demandant que les requérants arrivés avant 1984 soient acceptés.

1[illegible] février 1987: Le parti libéral genevois adopte une résolution visant à reprendre l'examen d'une solution concernant l'ensemble des réfugiés installés dans notre pays avant le ler janvier 1984. (95 oui, 5 non, 4 abstentions).

20 février 1987: Plusieurs membres du parti libéral vaudois, et J.-F. Leuba, regrettent l'échec de la solution globale, et seraient prêts à demander à Madame Kopp de remettre sur le métier cette proposition.

7 mars 1987: Le PDC genevois, par une résolution (65 contre 60) invite le Conseil fédéral à "réexaminer la possibilité d'accorder aux requérants anciens et à leur famille un statut conduisant à régler de manière globale le nombre des dossiers en suspens depuis plusieurs années."

14 mars 1987: Le Grand Conseil genevois demande au Conseil d'Etat de prendre des contacts en vue de soutenir une nouvelle idée de solution globale.

14 mars 1987: Les 3 Eglises écrivent au Grand Conseil et réitèrent leur soutien à une solution globale.

16 mars 1987: Le parti libéral suisse vote une résolution demandant aux cantons de "reprendre avec les autorités fédérales l'examen des moyens pouvant conduire à une solution d'ensemble en faveur des demandeurs d'asile résidant en Suisse depuis de nombreuses années.

Avril 1987: Une députée socialiste fribourgeoise dépose une motion. "...le gouvernement fribourgeois devrait transmettre une initiative cantonale auprès des Chambres fédérales les encourageant à reprendre l'examen des moyens qui pourraient conduire à une solution d'ensemble."

14 avril 1987: Caritas se déclare favorable à une solution globale.

9 mai 1987: Les radicaux de Saint-Gall ne soutiennent pas la solution globale, mais une largesse de vues dans le traitement des cas de rigueur.

11 mai 1987: L'ACAT lance un appel au Conseil fédéral pour que l'on autorise les cantons qui le désirent à appliquer au plan cantonal une solution globale pour les anciens cas.

ler juin 1987: Des députés zurichois adressent une interpellation à leur Exécutif lui demandant de soutenir la solution globale.

3 juin 1987: Le conseil municipal de la ville de Genève décide de prendre position en faveur d'une solution globale qui permette à l'ensemble des requérants installés depuis plus de 4 ans de rester en Suisse.

3 juin 1987: Le Grand Conseil vaudois approuve massivement l'initiative parlementaire du libéral Yves Pasquier, qui demande que le Conseil d'Etat entreprenne des démarches pour relancer une solution d'ensemble.

30 juin 1987: Le gouverment genevois rappelle dans une lettre au Délégué aux réfugiés, sa position en faveur d'une solution globale pour les anciens demandeurs d'asile.

11 novembre 1987: Le Conseil d'Etat fribourgeois se déclare prêt à accepter la motion socialiste: "Le Grand Conseil fribourgeois invite les Chambres fédérales à reprendre l'examen des moyens qui pourraient conduire à une solution d'ensemble pour les requérants d'asile et leur famille résidant en Suisse depuis plusieurs années."

Situation actuelle

Malgré un consensus quasiment total des autorités, des partis politiques, des Eglises, des organismes sociaux, etc., malgré les innombrables pétitions, motions et interpellations déposées, la situation est toujours identique : pas de solution globale pour les anciens requérants, mais une analyse au cas par cas pour l'éventuel octroi d'un permis humanitaire (long séjour, stabilité professionnelle, bonnes relations sociales et comportement irréprochable).

Risque

Malgré cette possibilité, ou plutôt à cause de cette sélection, des familles ou des personnes seules arrivées il y a 3, 4 ou 5



ans, remplissant les critères d'intégration, d'indépendance financière, d'honnêteté, se voient refuser un permis humanitaire et reçoivent l'ordre de quitter la Suisse. Il ne sera bientôt plus nécessaire de parler de la solution globale, elle ne concernera plus qu'une poignée de requérants, une grande partie des autres ayant été renvoyée.
Cf. exemples qui précèdent.

Considérations :

Un grand nombre de candidats à l'asile séjournent dans notre canton depuis de nombreuses années et n'ont toujours pas reçu une réponse définitive à leur demande d'asile. Au fil des ans, ils se sont intégrés, leurs enfants sont scolarisés dans les écoles publiques, ils sont devenus membres de communautés paroissiales, sportives ou autres, etc. Fait grave à relever, leurs passeports ont perdu leur validité rendant ainsi impossible toute tentative de trouver un pays-tiers d'accueil. Malgré de nombreux efforts, la Confédération ne parvient toujours pas à régler le problème des anciens cas, et la quantité de dossiers en attente ne diminue pas.
Le 11 novembre 1987 encore, Madame Kopp, à l'occasion de la conférence sur l'asile réunissant les représentants de tous les Etats confédérés promettait que tous les cas où la demande d'asile avait été déposée avant le 31 décembre 1983 feraient l'objet, avant la fin de 1987, d'une décision de première instance.
Les chiffres calculés à fin 1987 ne sont pas encore connus avec précision, mais on peut estimer qu'il reste encore sur le plan suisse, environ 3000 à 3200 demandes d'asile déposées avant le 31 décembre 1983 et qui ne sont toujours pas traitées, dont environ 520 à 550 à Genève.
Combien d'hommes, de femmes et d'enfants pour lesquels Madame Kopp n'a pas tenu sa promesse du 11 novembre ?
Après que les diverses propositions de solution globale aient toutes été rejetées, il a été décidé que les cantons étudieraient cas par cas les dossiers des anciens requérants afin de juger s'ils pouvaient être mis au bénéfice d'un permis humanitaire. Or force est de constater que ce processus n'est de loin pas satisfaisant :

1. Des demandeurs d'asile répondant positivement à tous les critères de sélection sont malgré tout refusés et cela de manière totalement incompréhensible et injustifiable.
2. A nouveau les autorités fédérales ne parviennent pas à traiter ces demandes pour des permis humanitaires dans des délais raisonnables, et transmettent leur décision finale de très nombreux mois plus tard, voire plus d'une année, rendant un refus encore plus inhumain et le renvoi qui lui est assorti, encore plus impossible.

Notre pays a toujours été un exemple de démocratie et de respect des droits de l'homme. Avec une telle attitude de mépris et de reniement de principes humains, l'image de la Suisse se dégrade, tout particulièrement aux yeux du tiers monde. Amnesty International n'a d'ailleurs pas manqué de le relever dans son dernier rapport.

Nous estimons donc urgent de reprendre le problème et de réétudier des solutions.

Proposition

C'est pourquoi nous appelons les partis politiques, les autorités, les Eglises, les organismes sociaux, ainsi que l'opinion publique à se rassembler pour une concertation large, à la recherche d'une solution d'ensemble pour tous les anciens requérants séjournant dans notre canton depuis plusieurs années et ayant déposé une demande d'asile avant le 31 décembre 1984.

Forme

- Une grande campagne de sensibilisation de l'opinion publique sur la problématique, qui reflète l'état d'esprit de très nombreux citoyens : montrer l'intégration de ces requérants et leur angoisse à l'idée d'un départ qui n'est plus réalisable.

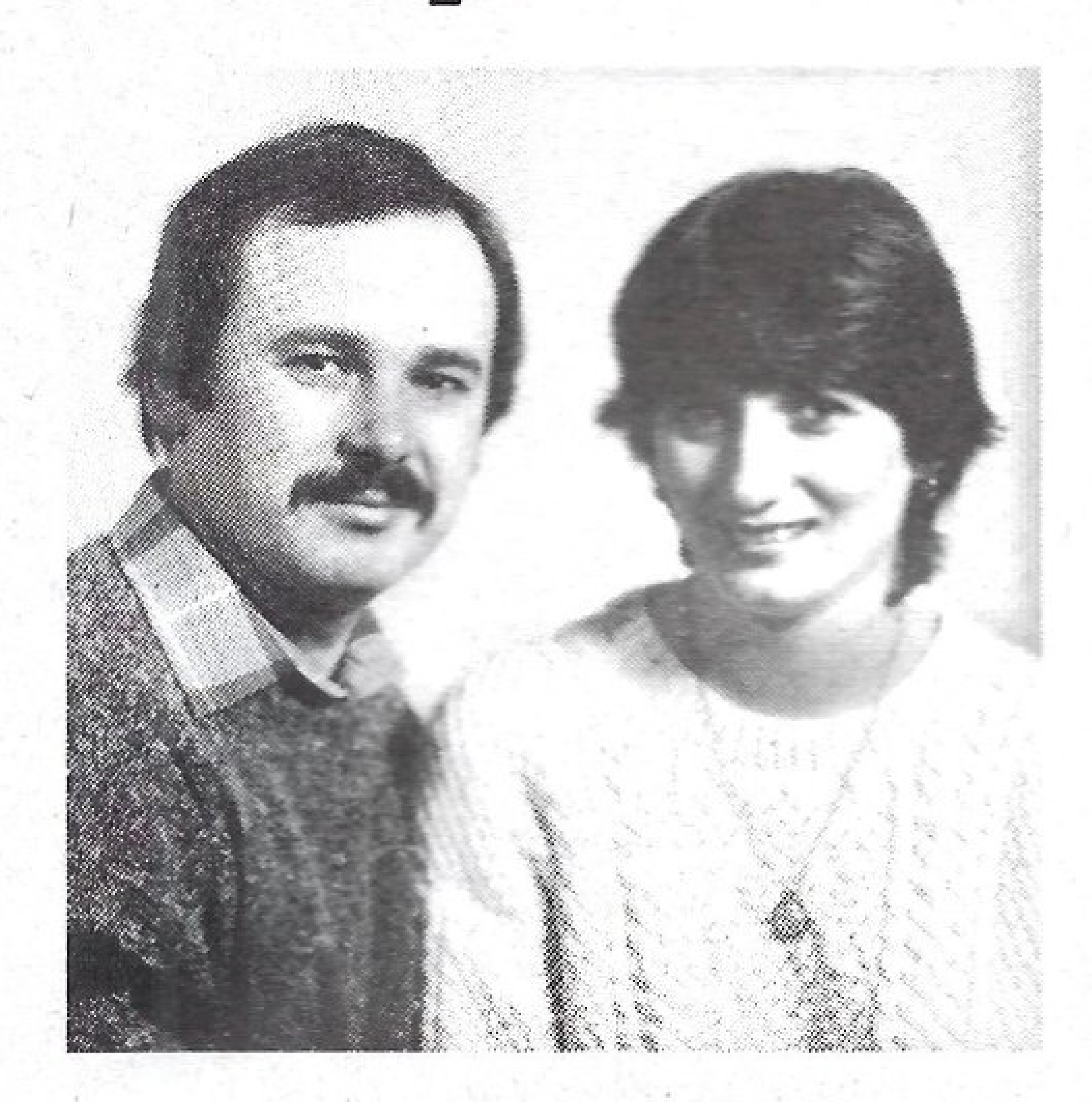
- Un appui concret dans cette campagne des partis politiques, des autorités, des Eglises, et de tous les organismes qui s'étaient déclarés favorables à une solution globale.

Lancement et organisation

ACTION PARRAINAGE DES REQUERANTS D'ASILE GENEVE



Ils sont partis



Le 5 avril 1988, Didier et Patricia MAILLET-BOUTIER d'Angers en France, mécanicien et sténo-dactylographe

sont partis pour le diocèse de Sokodé au TOGO.
Ils accompagneront la gestion et l'organisation du Centre de formation professionnelle en mécanique automobile.
Didier (qui a déjà été volontaire FSF au Cameroun de 1977 à 1980) formera également des apprentis togolais.

Leur adresse:

B.P. 55
SOKODE
Togo

Décès

Le 8 avril, Monsieur Alfred FLEURY, à Saignelégier

père et beau-père de Béatrice et Paul JUBIN-FLEURY, anciens volontaires à la Réunion, route Mont-Repos 8, 1700 Fribourg.

Assemblée générale FSF

Le dimanche 12 juin 1988, dès 14h.30, au BOUVERET

Le matin, dès 8h.45, discussion et témoignages sur le thème:

Palestine, Israël: Deux peuples qui ont droit à l'existence.

La veille, dès 18h.:

Réunion des anciens volontaires et des membres des Centres régionaux.

D'autres informations plus détaillées seront envoyées à tous les membres de Frères sans frontières.



Vous cherchez un emploi ?



021/23.62.23

Permanence: Rue Curtat 6, Lausanne
sur rendez-vous du lundi au jeudi matin

BAT, un groupement sans but lucratif, créé par le GVOM, association privée se préoccupant de développement en Suisse et dans le tiers monde.

Les objectifs de BAT

Défendre une conception du travail respectant

- la qualité des relations humaines
- la compétence
- l'expérience de vie
- le droit au travail pour tous

Développer chez chacun

- la confiance en soi
- la conscience de ses capacités
- une attitude autonome et dynamique

Proposer une démarche

- progressive et suivie
- moderne et sympathique
- librement choisie par les participants

A qui s'adresse BAT ?

A tous ceux qui

- souhaitent retrouver un emploi
- n'ont plus travaillé depuis longtemps
- cherchent un emploi différent du leur
- doivent trouver un travail rapidement
- sont freinés par un handicap physique ou moral

BAT offre...

1. Démarches individuelles

Chaque personne sera tout d'abord reçue individuellement pour faire le point et tenter de tracer une première esquisse de projet professionnel. Selon ses désirs et ses besoins, elle sera ensuite aiguillée vers
- une démarche individuelle à long terme
- un soutien pratique et ponctuel à la recherche d'emploi
- une démarche de groupe à court ou moyen terme (atelier I ou II)

Durée de l'entretien: env. 1h. (participation 5.-)
Resp.: Nicole Esseiva

2. Atelier I

Notre Atelier de recherche d'emploi I s'adresse à toute personne disposant d'un peu de temps pour s'intéresser à son avenir professionnel. Chacun pourra y découvrir:
- des techniques de recherche d'emploi modernes et peu connues
- comment tirer parti de ses anciennes expériences
- une manière originale et pratique de rédiger ses dossiers de candidature

Durée de l'atelier: 1 ou 2 semaines, de 9h. à 17h., repas en commun (participation financière selon possibilités: de 5.- à 50.-).
Resp.: Nadia Spang

3. Atelier II

L'Atelier II est organisé à l'intention des personnes cherchant un "job" rapidement. Il s'agit d'une semaine de recherches intensives par petites équipes "dirigées". Celles-ci travaillent à l'aide de journaux, du téléphone, de la vidéo, de listes d'adresses et du traitement de texte.
Durée de l'atelier: une semaine, de 9 à 12h. et de 14 à 17h. (participation financière selon possibilités: de 5.- à 50.-).
Resp.: Nadia Spang

4. Appui aux réfugiés et requérants d'asile (hommes et femmes)

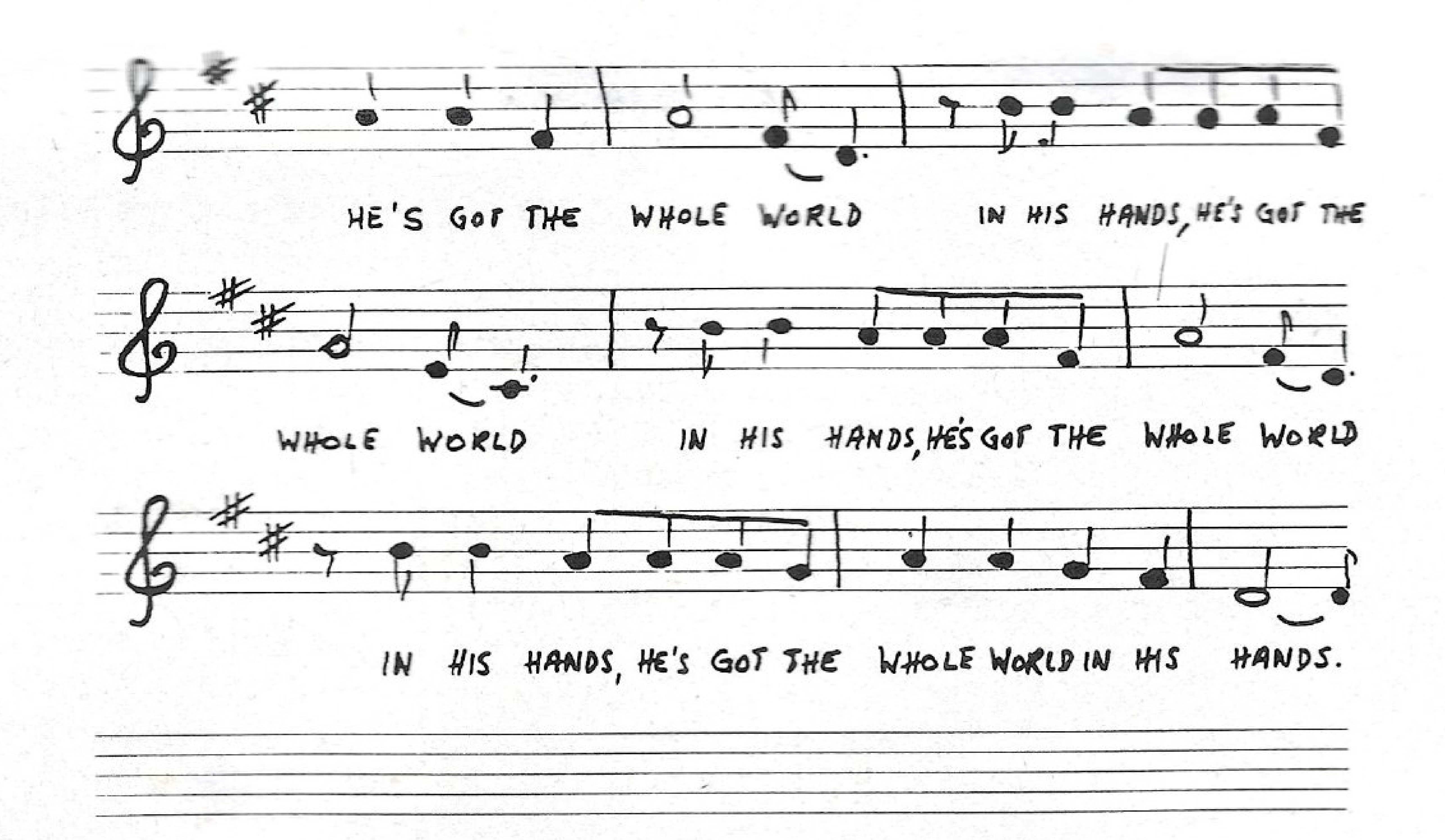
Formation aux exigences du travail en Suisse
- Comment chercher un emploi?
- Comment se préparer à l'entretien d'embauche ?
- Comment trouver un emploi comme femme de ménage ? (Test et démarches de recherche).

Resp.: Sylvia Zahnd

5. Autre activité

BAT se propose en tant qu'intermédiaire entre employeurs et chercheurs d'emploi. Des employeurs, particuliers et entreprises, nous contactent afin de repourvoir leurs postes vacants ou d'offrir un petit "boulot" (ménage, etc.). Dans la mesure de nos possibilités, nous proposons un candidat et, si l'affaire se conclut, demandons un modeste quota à l'employeur (10% du premier salaire mensuel).

Pour soutenir BAT: CCP 10-23440-0



C'est ce negro spiritual que j'ai envie de chanter quand je revois le printemps. Oui, dans l'imperturbable nature je retrouve un certain souffle de l'Eternelle présence et j'ai l'impression de pouvoir la palper, la humer, la sentir dans toute sa force. Loin les longues nuits sombres, la grisaille et le froid; et voilà que ça rebourgeonne, rebourdonne, refleurit, reverdit. Alors arrêtons-nous un instant pour écouter le chant du merle, pour observer la bergeronnette au bord de l'eau. Quel musicien a bien pu composer le joli chant de l'un et quel chorégraphe a mis en scène les mouvements drôles de l'autre ?

Vérêna Jeanneret

LA RESOLUTION NON-VIOLENTE DES CONFLITS:

de l'interpersonnel à l'international

4-9 juillet 1988
semaine de formation au Louverain

Avec une équipe internationale d'animateurs:

Paul WEHR, président du département de sociologie à l'Université du Colorado, USA.

Bernadette BAYADA, de la commission nationale "Education et non-violence" du Mouvement pour une Alternative non-violente, France.

Pat PATFOORT, anthropologue, animatrice de sessions d'entraînement à la non-violence en Europe et aux USA, Belgique.

Jean-Denis RENAUD, membre du Collectif romand de formation à la non-violence, animateur au Louverain, Suisse.

Garderie pour les enfants.

Programme détaillé et inscription:
Le Louverain
CH-2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Suisse

Tél.: 038 / 57 16 66



Alexianne THEYTAZ, volontaire FSF, de Sierre, habite depuis juillet 1987, un quartier populaire de Kingston en JAMAIQUE. Voilà la 2ème partie de son texte (1ère partie, No 3/88).

La vie dans les bidonvilles de Kingston

Les 2/3 des habitants de Kingston vivent dans des bidonvilles à la périphérie de la ville, au sud-ouest, à l'est et d'autres encore juste à l'arrière des quartiers bourgeois, au centre de la ville. Il est sérieusement déconseillé de s'y promener et les Jamaïcains de la "ville haute" ne s'y aventurent jamais, ils ont trop peur et n'ont d'ailleurs rien à y faire. Ceux qui y ont vécu craignent d'y revenir. A mon avis, tout Kingston est dangereux dès la tombée de la nuit et je ne m'y déplace qu'en voiture, à part dans le quartier où je vis.

Je vais vous parler du bidonville de Trench Town, "ville de tranchées" dans lequel je vis depuis 8 mois, où ont vécu un grand nombre de musiciens reggae, connus mondialement, Bob Marley et sa femme Rita Marley, Peter Tosch, Bunny Wailer, Alton Ellis, Wailing, avant de devenir riches et d'immigrer sur les hauts de la ville. Très rares sont ceux qui agissent concrètement pour le milieu d'où ils viennent mais tous chantent la souffrance du ghetto.. Sur la première rue, il y a toujours un studio de musique où tous les musiciens du quartier, et il y en a beaucoup, et les enfants viennent jouer et apprendre la guitare, la batterie, chanter.

Trench Town fait penser à un village dévasté par un cyclone, environ la moitié des maisons sont détruites, il n'en reste que les quatre murs où la brousse reprend ses droits, le reste a été pillé et vendu par des gens affamés. Le cyclone, la guerre politique entre 1976 et 1981 qui a fait environ 1000 morts en Jamaïque, dont 600 à Kingston.

Chaque bidonville est marqué par l'un des deux partis politiques, et, ce qui fait de Trench Town le plus violent et le plus mal famé est qu'il fut divisé entre les deux partis, le PNP (People's National Party, plutôt de gauche) et le JLP (Jamaican Labour Party, de droite). Avant cette division, c'était un endroit où il faisait bon vivre, charmant, où les gens cultivaient leurs légumes.

La partie où je vis est du JLP, parti actuellement au pouvoir, pas par choix, avant 1976 c'était une zone neutre, mais parce que les "gunmen" (hommes armés) du PNP voulaient s'annexer cette communauté pour aller se battre plus loin sur terrain JLP et les hommes d'ici se sont battus pour défendre leurs familles et leurs maisons et de ce fait se sont retrouvés JLP.

Les habitants, en principe, ne franchissent pas la ligne de frontière qui est appelée la "vallée de la mort", ceci depuis 1976. Ces cinq années de guerre civile furent terribles, les jeunes, armés par les partis politiques se sont affrontés violemment. Les entrées du bidonville étaient barricadées par les habitants et les entrées soigneusement contrôlées. La police n'entrait qu'avec l'ambulance à cette époque, elle n'avait pas d'armes suffisamment convaincantes (!) pour pouvoir contrôler cette violence. Depuis, la situation a changé et elle utilise le M16 de l'armée américaine au Vietnam.

Les prochaines élections doivent avoir lieu entre la fin de l'année et le début de la suivante. Chacun des deux partis les plus forts ont actuellement autant de chance d'accéder au pouvoir. Les Jamaïcains pensent que ce ne sera plus aussi violent car une partie de la population a pris conscience de la stupidité et du non-sens des affrontements politiques.

Les habitants des bidonvilles ont une image collective du peuple jamaïcain négative et auto-dépréciative, et une histoire faite d'esclavage, de pauvreté, de dépendance et de relations paternalistes avec l'Europe et l'Amérique du Nord. Ils ont intériorisés des stéréotypes coloniaux sur les attributs des peuples colonisés. La vie dans le bidonville est atomisée, du dégoût de soi-même naissent l'apathie, la désaffection politique, le mysticisme et la violence. L'aliénation qui a survécu dans les esprits est l'idée d'une supériorité du Blanc ou du plus pâle. Et, est-ce un hasard si l'on est plus noir dans le bas de la ville que sur les hauteurs ?

Il m'est extrêmement difficile de comprendre comment les gens survivent. Le 15%



seulement de la population a un travail régulier, de garde de sécurité (!) (c'est évident qu'ils savent se battre, courir très vite et passer des murs de 3 mètres de haut), d'ouvrier ou de domestique. Ils sont très mal payés, environ 20 dollars jamaïcains par jour, frs 6.-, dans un pays où la vie est relativement chère. Beaucoup de personnes se font quelques sous en revendant au détail ce qu'elles achètent en gros, cigarettes, bonbons, légumes, fruits... ce qui n'aide pas au développement de l'économie du pays. Ceux qui n'ont rien trouvent toujours un ami qui leur donne un petit quelque chose, les gens sont solidaires les uns des autres. Il leur est difficile de trouver du travail, les employeurs n'aiment pas engager des gens de Trench Town. Je n'ai pas pu me faire livrer mes meubles à la maison, on les a laissés à l'entrée du bidonville et ce fut à moi de me débrouiller ! Beaucoup font l'expérience de trouver du travail en donnant une adresse à l'extérieur...

Beaucoup d'hommes ont leurs corps marqués par des traces de coupures, des cicatrices de balles. Il est évident qu'un tel contexte ne peut engendrer des anges ! Toutes les nuits sont entrecoupées de coups de feu, ce sont soit des affrontements entre la police et des gunmen, soit entre gunmen ou alors simplement des manifestations pour un enterrement par exemple. Les gens restent chez eux et apprennent au matin ce qui s'est passé.

Le vol à l'intérieur de la communauté est sévèrement condamné et le plus souvent ce sont les habitants eux-mêmes qui font la loi. Les jeunes vont voler dans la ville haute et n'hésitent pas à tirer s'ils se font surprendre car ils savent que la police fait de même et personne ne sort de ce cercle infernal.

Ce qui caractérise le bidonville est:

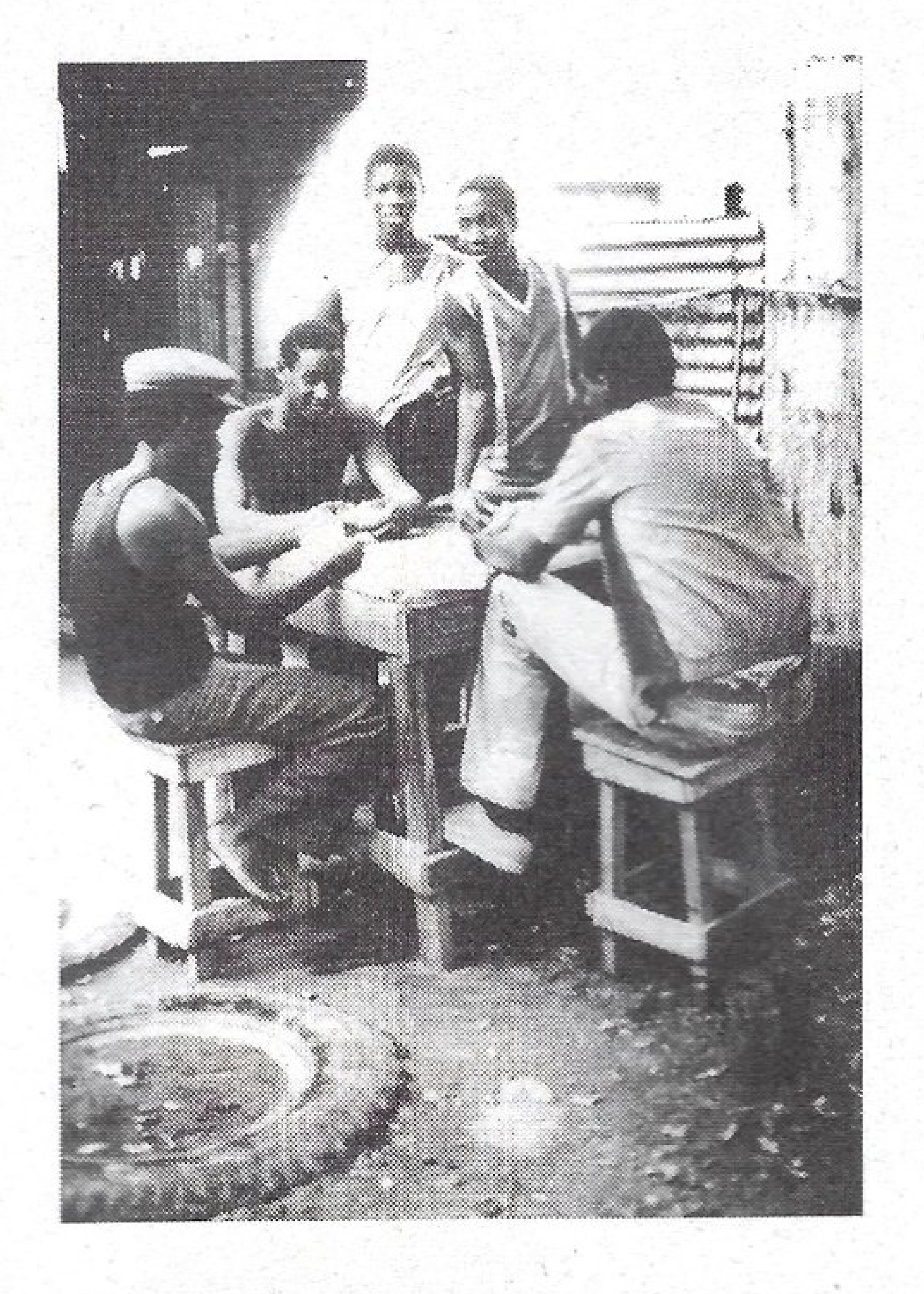
- un manque d'espace, les familles n'ont en général

Ces chariots très colorés servent de moyens de transport pour les marchandises et permettent de gagner quelques sous. (*Photo Alexianne*)



qu'une seule pièce pour vivre, ils dorment à 4 sur un lit, par terre, cuisinent dans le couloir, la plupart du temps au charbon de bois.

- la nourriture extrêmement pauvre en éléments reconstituants, en vitamines, en sels minéraux, toujours pareille: "chicken back" (colonnes vertébrales de poulets), "turkey neck" cous de dindons, et "dumpin" (farine préparée en boule, cuite dans l'eau, et parfois des bananes-légumes, des racines, des légumes et des "ackies", merveilleux fruits-légumes qui ont plus ou moins les mêmes propriétés que les champignons et qui sont excellents...



Les hommes sans travail passent une partie de leurs journées à jouer aux dominos ou à tenter leur chance aux courses de chevaux.
(Photo Alexianne)

Les gens n'ont pas l'eau dans la maison, dans chaque cour il y a un robinet, à certaines périodes de l'année la pression est trop basse et il y a un filet d'eau seulement quelques heures par jour. La plupart vont aux toilettes dans la brousse. L'électricité est piratée.

Les enfants doivent souvent se débrouiller pour trouver leur nourriture et celle de leurs familles, ils cueillent des fruits qu'ils apportent à la maison ou vendent pour quelques petits sous et de ce fait, manquent souvent l'école.

En Jamaïque, dans les écoles publiques, on ne passe pas d'une classe à l'autre selon son niveau mais selon son âge et passablement d'adolescents sont analphabètes à 16 ans. C'est facile de le remarquer car ils ne parlent que le "patois", langage populaire, mélange d'anglais cassé, d'espagnol, d'africain, alors que la langue officielle est l'anglais. L'école de Trench Town, sur la frontière des deux partis politiques a un aspect désolant, pillée, délabrée, où dans des bâtiments ayant une capacité de 2000 enfants 250 seulement étudient. Les enseignants ne sont pas stimulés à entreprendre une pédagogie adaptée et au ministère de l'éducation on n'y regarde pas de trop près, soulagé d'avoir du personnel pour cette zone qui a si mauvaise réputation. La plupart des enfants du quartier vont à l'école ailleurs.

Les filles ont leur premier enfant très jeunes et certaines, dès l'âge de 10 ans se prostituent pour quelques dollars et il n'est pas rare qu'une fillette ait son premier bébé à 13 ans.

Le contrôle des naissances, malgré une large campagne entreprise par le gouvernement est peu pratiqué, il ne fait pas partie de leurs coutumes et beaucoup d'hommes ne veulent pas en entendre parler. Les hommes qui assument leurs charges familiales sont rares; il faut dire que la misère n'aide pas à avoir une vie familiale harmonieuse. Il y a beaucoup d'enfants dont les pères ont été tués durant la guerre politique, ou dont les pères sont en prison. Les hommes vivent éventuellement quelques temps avec la mère de leur(s) enfant(s) tout en ayant quelques maîtresses ailleurs, coutume également (!), avant de faire un enfant à une autre femme et la plupart des femmes doivent se débrouiller seules financièrement.

Et la vie continue indéfiniment ainsi, les enfants qui ont vu leur mère souffrir reproduiront exactement le même schéma.

Ils ne se marient pas même si la plupart sont extrêmement croyants, il y a environ 20 églises à Trench Town, qui vont du culte "pocomania", très proche des racines africaines aux sectes baptistes et pentecôtistes, instituées par les Anglais. Ceux qui ne vont pas à l'église lisent beaucoup l'Ancien Testament.

Les gens sont très amicaux et ont le temps de vivre... Il y a toujours un son de reggae quelque part et, souvent, la nuit, ils mettent d'immenses hauts-parleurs sur la rue et des D.J. (disc-jockey) passent des disques de reggae populaire (percus-

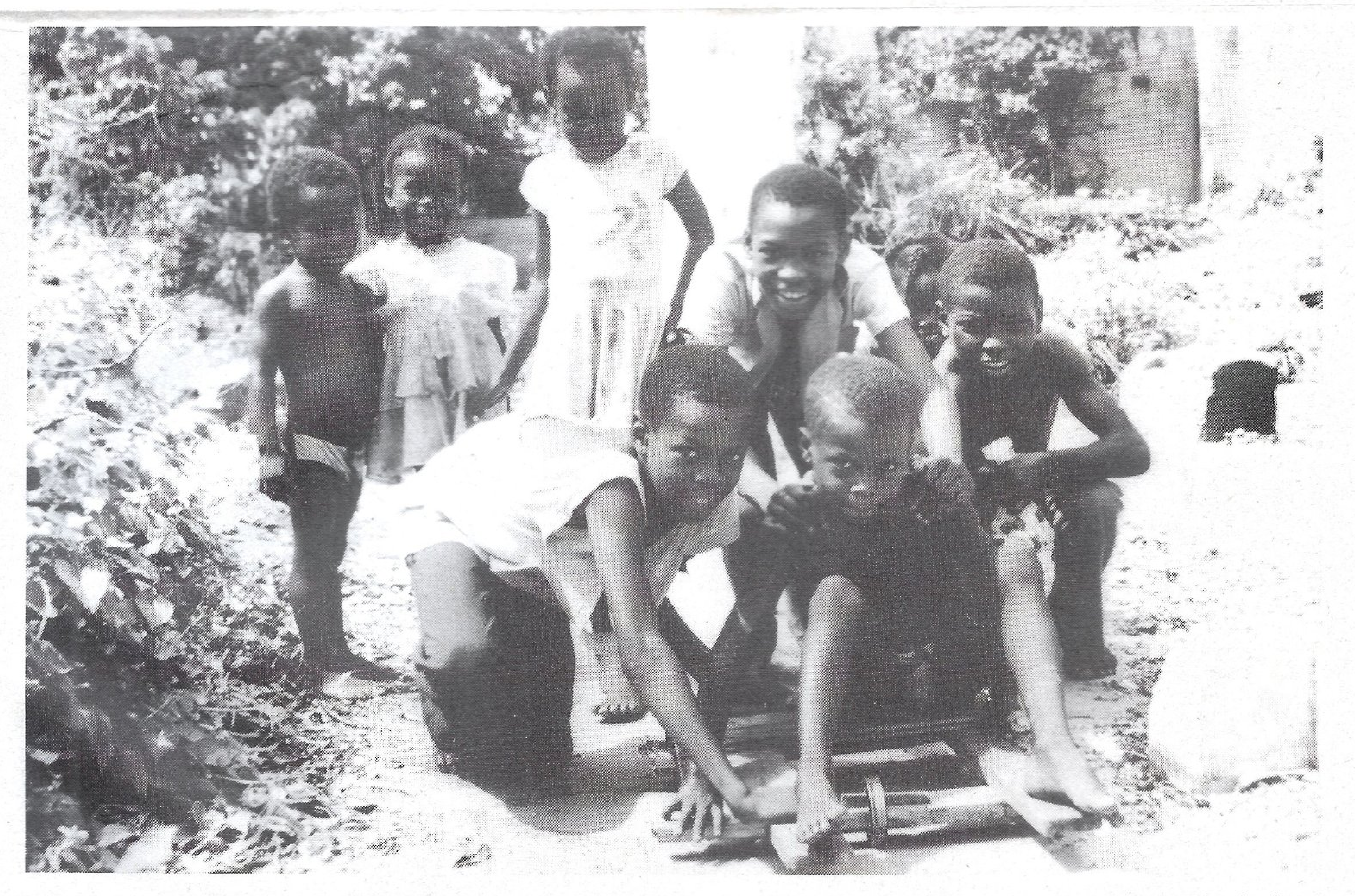
sion et chants en patois) une grande partie de la nuit en faisant des commentaires, en les arrêtant, les faisant aller en arrière puis repartir... et les gens dansent et font sauter des pétards. Les enfants se font des jouets avec des bouts de bois, des cartons de jus de fruits et, maintenant le vent est bon, le ciel est rempli de cerfs-volants multicolores au-dessus du bidonville. Les femmes font la lessive et discutent sous un arbre et les hommes fument un joint de ganja en faisant des paris pour la prochaine course de chevaux et la vie passe...

Il est difficile d'être attentif à tout car, venant d'un milieu socio-culturel complètement différent, il y a énormément de détails très importants que je n'observe pas, ne pouvant même pas les imaginer, j'ai souvent le sentiment d'être un "enfant de coeur" dans ce milieu !

Il faut un temps d'adaptation assez long, il y a de nouveaux gestes à apprendre, une autre approche, une autre forme de dialogue, tout est dans les nuances, surtout dans cette société mélange de culture africaine, anglaise et américaine, où j'ai de la peine à saisir les structures, si structures il y a. J'aime vivre ici, je m'y sens chez moi et j'ai vraiment le sentiment d'y avoir planté mes racines pour le temps que j'ai à y vivre. Les gens sont charmants, c'est le seul endroit à Kingston où je me promène avec mon sac derrière mon dos jusque tard dans la nuit. Les gens me protègent et ne voudraient surtout pas qu'il m'arrive quelque chose de mal.

Je m'arrête là, j'ai fait la traduction de ce texte à certaines personnes du bidonville, elles ont approuvé ce qui a été écrit, certaines ont ajouté quelque chose, j'espère qu'il vous aidera à vous faire une idée de ce qu'est un bidonville en Jamaïque.

Alexianne Theytaz



Les enfants sont vraiment ingénieux pour se construire des jouets avec des bouts de bois, des boîtes de jus de fruits.
(*Photo Alexianne*)

DIS !... TU M'ECOUTES ?

Les enfants Tapori® d'Haïti ont inventé une histoire pour nous.

C'est l'histoire de Bouki avec Ti-Malice*. Ti-Malice participe à Tapori où il joue avec Bouki. Mais Bouki tombe malade, il a une grosse fièvre. Ti-Malice lui prépare un remède en faisant bouillir des feuilles d'associ**. Ti-Malice fait de la soupe pour Bouki, avec des bananes (à cuire) et des patates, et Ti-Malice fait aussi des massages à Bouki. Pendant que Bouki est malade, il ne peut plus aller à Tapori. Les autres enfants Tapori vont voir Bouki chez lui et ils pleurent de voir Bouki malade. Ti-Malice voit que Bouki est toujours malade, il va prendre des oranges sures pour faire des massages. Ti-Malice met Bouki assis sur un petit banc au soleil, après il lui fait frapper la tête trois fois contre un poteau, il lui fait ensuite retirer ses sandales et le fait monter sur un arbre qui est plein de piquants. Après cela, Bouki est guéri. Bouki retourne à Tapori. Tous les enfants sont contents, ils chantent, ils fêtent le retour de Bouki, ils applaudissent, ils embrassent Bouki et ils lui donnent un sachet de bonbons. Les enfants prient ensuite pour que Bouki ne soit plus jamais malade.

* Bouki et Ti-Malice sont les deux héros des contes haïtiens.
** L'associ est une plante. On en fait une tisane contre la fièvre.



® Tapori rassemble dans l'amitié tous les enfants qui ne veulent plus la misère. La lettre de Tapori est un échange entre ceux qui agissent pour la paix et l'amitié, sans attendre d'être adultes. En Inde, le mot "Tapori" désigne les gamins qui mendient dans la rue. Le mouvement ATD Quart Monde a choisi ce nom "Tapori" pour réunir tous les enfants autour des plus pauvres et des plus rejetés. Aujourd'hui, Tapori existe aux Etats-Unis, en Belgique, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suisse, en France...

Tiré de *Tapori, Mouvement ATD Quart Monde*, juin-juillet 1987, no 117.

J.A.
1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

Rédaction:
Av. Juste-Olivier 11
CH-1006 Lausanne
CCP 10-10580 - 2

EIRENE
Service chrétien international pour la paix
Comité suisse
CP 2262
CH-2300 La Chaux-de-Fonds 2
CCP 23-5046 - 2

FSF
Frères sans frontières
Grand-rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP 17-7786 - 4

GVOM
«La Joliette»
Chemin des Bolets
CH-2013 Colombier
CCP 10-20968 - 7

Changement d'adresse: Prière de l'annoncer directement au Mouvement concerné

INTERROGATION parait huit fois par année.
Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Impression: Imprimerie Glasson SA - Rue de la Léchère 10
CH-1630 Bulle